

## ***Clairac aux 400 coups !*** **Demandez le programme...**

### **Du 29 juillet au 7 août, tout Clairac vivra au rythme du 400<sup>e</sup> anniversaire du siège de 1621 par Louis XIII et ses armées.**

Exposition, mapping sur la place de l'Église, visites théâtralisées avec Janouille et ses complices, rallye quotidien, concert, conférence, vide-grenier, banquet de clôture... Tout un ensemble d'actions gratuites, dans le respect des règles sanitaires. L'occasion de se retrouver, de se distraire, de jouer, de déguster des spécialités régionales, et bien d'autres choses encore.

Grâce à la mobilisation des Clairacais, de la mairie, du département, mais aussi grâce au soutien de partenaires que nous vous dévoilerons bientôt, cet ensemble de manifestations pourra voir le jour. Que tous soient ici chaleureusement remerciés !

**Vous trouverez sur notre site internet une page dédiée, régulièrement mise à jour.**

[www.amisdeclairac.com](http://www.amisdeclairac.com)



#### **Le mapping**

Les 29 et 30 juillet, après le coucher du soleil, le siège de 1621 embrasera la façade de l'église grâce à un spectacle en son et lumière spécialement créé pour les 400 coups ! Canons et bombardes feront trembler les murs...

Une création originale de Jean-Gabriel Tordjman, un réalisateur qui a réalisé des mapping dans plusieurs pays, en France comme à l'étranger.

Entrée libre.



#### **L'exposition**

Dans une galerie éphémère du centre-ville, une exposition originale rappellera les grandes heures du siège de 1621, en le replaçant dans le contexte des Guerres de religion, plutôt violentes dans nos contrées. Une galerie de portraits rappellera qui étaient les "grands" du royaume, présents aux côtés de Louis XIII et Anne d'Autriche, dirigés par le maréchal de Lesdiguières et le connétable de Luynes.

Merci au lycée Antoine Lomet (Agen) pour le prêt de mannequins présentant des répliques de costumes de l'époque.

Entrée libre



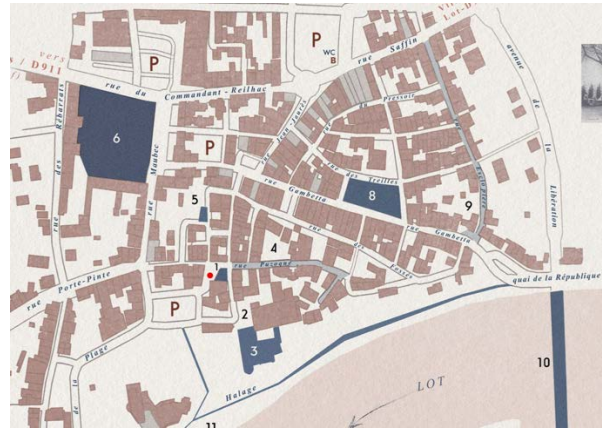
### Janouille à Clairac !

Depuis plus de 20 ans, Janouille (fils adultérin du bon roi Henri dit la légende...) réjouit le pays grâce à ses visites théâtralisées. Pour la première fois, il sera "en vadrouille" avec ses troubadours à 3 reprises à Clairac, les 29 juillet et 5 août à 21h00, et le 7 août au soir pendant le banquet pour vous faire visiter Clairac comme vous ne l'avez jamais fait...



### Le concert

Le quatuor Hoya Familia entraînera le public grâce à ses musiques venues des quatre coins de la planète ! Leandro Lopez-Nussa, Grégoire Oboldouieff, Paul-Antoine Roubet et Floriane Tiozzo vous attendront à l'église Saint-Pierre-ès-Liens le mardi 3 août en soirée.



### Le rallye découverte

Chaque jour, du 29 juillet au 6 août, ce parcours dans les rues, venelles et escaliers de Clairac vous fera découvrir le village d'un œil nouveau. Des questions ou énigmes qui ne demanderont qu'un peu de sens de l'observation. Un tirage au sort quotidien permettra aux heureux gagnants de repartir avec des lots gourmands. Le lieu de retrait et de dépose du bulletin réponse (également téléchargeable sur le site) sera bientôt indiqué.



### Le vide-grenier

Dimanche 1<sup>er</sup> août, le traditionnel vide-grenier du Clairac basket club se tiendra dans les rues de Clairac. L'occasion de dénicher sur l'un des stands un souvenir du siège de 1621 ? Quelque mousquet abandonné par son vaillant soldat ?





### Le dîner des producteurs de Clairac

Samedi 7 août, un dîner de clôture célébrera la fin du siège de 1621 et... les producteurs de Clairac ! Il se tiendra place Aristide-Briand ; **un bulletin d'inscription vous sera très bientôt envoyé** afin que que vous réserviez vos places.

Crudités de saison, blonde d'Aquitaine, desserts d'été... Les produits clairacais seront à l'honneur grâce à la *Ferme de Romance*, *Gravet des coteaux*, *Debora Montarras*, le pain *Retour aux sources*... Un stand proposera également bière et vin de producteur (Marmande)...

Une soirée gourmande en perspective, qui sera animée par Janouille et ses troubadours !

Rendez-vous dès 18h30 pour un apéritif convivial !

Toutes ces manifestations peuvent s'organiser grâce au soutien des producteurs de Clairac, mais aussi du **Marché de Corinne**, de la **Ferme-musée du pruneau**, du **Miel du Sinange**...

La liste n'est pas close, rejoignez-nous si vous le souhaitez !



### La conférence

En 2018, lors du colloque "Clairac et la Réforme", Daniel Christiaens révélait l'origine de l'expression des "400 coups" apparue pendant le siège de Clairac, et reprise à Montauban quelques mois plus tard.

Pour notre plus grand plaisir, il viendra le temps d'une causerie et d'un échange pour mieux dévoiler les enjeux et la réalité de ce siège légendaire.

Attention aux boulets de canons... on peut encore en trouver en creusant le sol de son jardin...



### En avant-première, le 2 juillet, la Fête des écoles de Clairac sera aux couleurs des 400 coups !

Durant tout le printemps, les 194 enfants de l'école ont travaillé avec la Société d'escrime d'Agen et le musée des Arts et traditions populaires de Marmande, mais aussi avec Janouille, pour préparer un spectacle qui comportera danses, chansons populaires ("*le rondeau de Clairac*"), ballet "*Hommage au roi*", démonstration d'escrime...

Venez nombreux les soutenir et les applaudir, l'après-midi au Jardin public !

**Nouveau :  
des cartes postales pour Clairac !**

Depuis plusieurs années, il était impossible de trouver de jolies cartes postales de Clairac.  
C'est désormais possible au **Marché de Corinne** qui vous propose une sélection de vues du village, de ses rues, de ses places, de sa rive sur le Lot.  
Pourquoi s'en priver !



**Si vous ne l'avez pas encore fait...  
pensez à renouveler votre adhésion !**

Vous êtes nombreux à l'avoir fait, mais... certains ont oublié ! Alors n'oubliez pas de nous adresser votre cotisation, par chèque, virement, ou Hello Asso.

Si la cotisation de base est toujours à 10 € (15 € pour les couples), faut-il vous rappeler que grâce à notre "reconnaissance d'intérêt général" vous pouvez être plus généreux sans dépenser plus ! En début d'année, **nous avons envoyé à une cinquantaine d'entre vous le reçu fiscal qui leur a permis de déduire l'essentiel de leur cotisation de leurs impôts sur le revenu.** Ce geste, indolore pour vous, nous rend de grands services...